

# GEMSTO

GROUPE D'ETUDE MULTIDISCIPLINAIRE EN SANTE AU TRAVAIL DE L'OISE

**Réunion du 5 décembre 2006 : le point sur la**

## MDPH OISE

Maison Départementale pour les Personnes Handicapées,  
**et nouveautés introduites par la loi n°2005-102 du 11 février 2005**

### Compte-rendu

---

La réunion s'est tenue dans les locaux de la maison des Entreprises et de la Formation à Beauvais, 240 avenue Marcel Dassault.

Gérard ARASKIEWIRZ, Président depuis la dernière réunion de bureau du 15 novembre dernier, présente la nouvelle équipe à savoir : Bernard MERY - vice-Président, Dominique FRAYSSE - vice-Présidente, Louis LINOSSIER - trésorier, William CACCIUTTOLO - trésorier adjoint, Sophie PAPIN - secrétaire, Andrée LEFEVRE - secrétaire-adjointe, Luc FAUQUEMBERGUE - secrétaire adjoint, Marie-Christine ALFROID, Gaétan DEFFONTAINES et Alix EVRARD.

Entrons dans le vif du sujet par la présentation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) exposée par Laurence CLAUSSE, Directrice adjointe de la MDPH qui présente le dispositif général de l'établissement avec une information importante : le regroupement des différents services sur un même site à l'Espace Saint Quentin à Beauvais pour le deuxième semestre 2007.

Anne-Lise EPAILLARD, Chef du Pôle Personnes Handicapées prend le relais pour présenter la prestation de Compensation du Handicap (PCH) mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, qui relève de la compétence administrative et financière du département et apporte aux personnes handicapées des réponses personnalisées en termes d'équipement ou d'aide humaine. Elle apportera durant son exposé des réponses aux questions : qui peut prétendre à la PCH ? Comment ? A quoi sert-elle ?...

Le Docteur Jean GOUJARD, Médecin coordonnateur du Secteur Adultes de la MDPH était également présent pour répondre aux questions techniques par ses confrères présents dans l'Assemblée. Il nous laissera ses coordonnées téléphoniques 03 44 06 63 30 pour tout renseignement.

La loi Handicap de février 2005 : quels changements ? (*Voir Présentations en ligne sur le site GEMSTO : <http://gemsto.free.fr/>* )

Aline BOUFFARD - PDITH Oise intervient pour présenter les modifications apportées par la loi Handicap de février 2005.

En dernière partie d'après-midi Hélène BRASSARD, ergonome, a présenté les modifications concernant le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Mais avant cela à présenter l'équipe d'Ergonomie et Travail qui est composée d'une assistante, deux ergonomes et d'une chargée de mission.

Une information importante, Ergonomie et Travail devient SAMETH60 – Service d'Appui pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Un exemple d'intervention au bénéfice des personnes handicapées : l'aménagement de véhicule pour des handicaps de membres inférieurs.

Suite à cette réunion thématique s'est tenue une assemblée générale ordinaire du GEMSTO qui avait pour ordre du jour d'élire les nouveaux candidats aux postes restants vacants au bureau. Pascal SEURON, IPRP a été élu à l'unanimité par les adhérents présents dans la salle.

Sophie PAPIN, *secrétaire*